

Conseil des ministres le 20 octobre prochain : Legault peut écrire l'histoire en créant un ministère des Aînés

Montréal, le mercredi 12 octobre 2022 – Tandis que le Québec apprend aujourd'hui que le Conseil des ministres du prochain gouvernement sera nommé le 20 octobre prochain, l'Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées (AQDR) revient à la charge et presse à nouveau le Premier ministre François Legault d'écrire l'histoire et de créer un véritable ministère des Aînés, qui aura comme mission de piloter l'amélioration des conditions de vie des aînés du Québec.

« Maintenant que la campagne électorale est terminée, le Premier ministre a les moyens de donner le ton aux prochaines décennies en ce qui a trait aux aînés du Québec », a déclaré Pierre Lynch, président de l'AQDR. « Nous avons énoncé plusieurs revendications lors des dernières semaines, mais pour pouvoir mettre en œuvre un véritable changement dans la façon de traiter les aînés du Québec, un ministère des Aînés est nécessaire. Loin d'être un débat stérile, c'est une question de leadership, d'imputabilité et de capacité de coordination entre les différentes composantes de la machine étatique. »

L'AQDR rappelle que les aînés du Québec forment 20% de la population et qu'avec l'évolution démographique, cette part augmentera à 25% d'ici 2030. Ce vieillissement de la population est anticipé depuis longtemps mais malgré tout, les réformes structurantes ont sans cesse été repoussées aux calendes grecques par les différents gouvernements. Le Québec doit dorénavant aborder la problématique de front, grâce au leadership d'un ministère ayant une vision et les moyens d'agir, pas seulement de consulter, [à l'instar de ce qui se fait au Manitoba](#), par exemple.

« Tous les présidents de sections locales ainsi que moi-même croyons que le Premier ministre a l'occasion de marquer l'histoire autrement, avec un legs majeur. Les aînés méritent qu'il leur octroie toute l'importance à laquelle ils et elles ont droit », poursuit M. Lynch. « Il est plus que jamais en son pouvoir de poser la première brique pour changer notre façon d'aborder les questions touchant les aînés. Il en va du bien-être des aînés d'aujourd'hui, mais aussi de ceux de demain. »

À propos de l'Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées (AQDR)

L'Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées (AQDR) a pour mission la défense collective des droits économiques, politiques, sociaux et culturels des personnes à la retraite et à la préretraite. Elle porte leur voix sur la place publique, représente leurs droits et agit comme moteur de changement pour l'amélioration de leur qualité de vie. L'AQDR représente plus de 29 000 membres regroupés en 40 sections locales, partout au Québec.